



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 septembre 2020

Nbre en exercice : 15
Nbre de présents : 12
Nbre de votants : 14
Date de convocation : 7 septembre 2020
Date d'affichage : 7 septembre 2020

L'An Deux Mil vingt, le sept septembre à VINGT heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique et ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick JUBERT, Maire.

Présents : MM. JUBERT- MAZINGUE-MERCIER-BREUX-PARENT-DAMAY-DEMAISON
Mesdames ROUSSEAU-DESARDILLIER- LE GAC-BERTOUX-DESJARDINS

Excusées : Mesdames COTTINET Brigitte donne pouvoir à Monsieur DAMAY Olivier,
BENNEZON Magalie donne pouvoir à Monsieur MERCIER Régis

Absent : Monsieur DURAND Philippe

Madame Géraldine DESARDILLIER est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire ajoute 2 points à l'ordre du jour :

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte.

Etude de devis pour la douche du logement communal Rue de Contoire

. Cabine 1415 € établissement Topart et 2470 € établissement Parain
. En dur 2751 € Topart, accord donné par le conseil suite à l'avis favorable de la commission Batiment en juillet

Début des travaux à partir du lundi 14 septembre 2020.

Devis bouches d'égout Rue de Contoire

-6 bouches à rénover, devis de la Société EVIA remise à niveau pour un montant de 2749€ HT
Les travaux auront lieu en même temps que la rue d'Arvillers

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve.



Désignation des représentants aux compétences C.C.A.L.N

	Représentants de la commune	Suppléants
Développement économique, Tourisme, Economie Solidaire et sociale	Cottinet Brigitte	Bertoux Julia
Finance	Demaison Gérard	Rousseau Frédérique
Administration générale	Rousseau Frédérique	Demaison Gérard
Action sociale	Desjardins Martine	Rousseau Frédérique
Petite enfance	Le gac Aude	Rousseau Frédérique
Aménagement du territoire	Jubert Patrick	Damay Olivier
Culture et communication	Desardillier Géraldine	Bennezon Magalie
Environnement	Damay Olivier	Mazingue Rodrigue
Voirie	Mercier Régis	Parent Régis
Travaux et Patrimoine	Mazingue Rodrigue	Breux Mathieu
Eau	Jubert Patrick	Durand Philippe

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve.

Désignation d'un représentant défense

Monsieur Mathieu Breux sera le représentant de la commune.

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve.

Désignation du délégué local au CNAS

Le conseil désigne Madame Magalie Bennezon, représentant des Elus et Madame Valérie Rigolle, représentant du Personnel

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve.



Reconduction du service d'accueil de loisirs du mercredi

Mme Rousseau prend la parole et explique le déroulement de la réunion du 10 septembre avec les communes adhérentes du Plessier, Quesnel et Mezières en Santerre.

Familles rurales 2300 € frais fixes /an + coût unitaire par enfant payé par chaque commune

Pour viabilité, il faut 20 enfants minimum et 24 maximum par séance.

Coût 2019/2020 = 2400€ pour hangest en Santerre

Elle présentera l'analyse au prochain conseil car ne fonctionne que si 3 communes participent, si les 3 autres communes ne repartent pas, cela est trop onéreux.

Mme Rousseau précise que la commune de Mezières en Santerre reconduit pour cette année ce service, décision validée lors de la dernière réunion.

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte.

Réfléchir à la mise en place d'un plan canicule

Sur proposition de Monsieur le Maire, Mme Rousseau présente le projet de monter un groupe de bénévoles pour contacter les gens inscrits dans un registre de personnes vulnérables à créer.

La première étape sera de contacter tout le monde pour les inviter à s'inscrire dans un registre.

L'ensemble du conseil municipal fera partie du groupe.

Proposition d'un envoi toutes boîtes afin que le voisinage informe la mairie des différentes personnes en difficulté qui seraient susceptibles de ne pas remplir le formulaire alors qu'elles en ont besoin.

Demande de subvention exceptionnelle du club de football

Les Elus proposent une subvention exceptionnelle de 300 euros sur présentation d'une facture pour l'achat d'une machine à laver le linge.

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve.

Délibération pour le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs

Proposition de reconduire pour une année.

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte.

Information concernant la conférence des maires de la C.C.A.L.N du 24/09

Monsieur le Maire distribue un questionnaire à lui retourner avant le lundi 14/09 « pour qu'il compile ».



Travaux rue d'Arvillers

- Montant total = 140444.82€ HT soit 168533.78€ TTC
- Fond de concours accordé par la C.C.A.L.N pour les travaux de voirie à hauteur de 27661.77€ HT soit 30000€ TTC
- Aide de l'état au titre des amendes de police pour un montant de 5033€
- À la charge de la commune = 105411.82€ HT soit 133500.78€ TTC avec récupération de la tva dans 2 ans.

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve.

Désigner les nouveaux membres de la commission de contrôle de la liste électorale

- Conseillers parmi la liste majoritaire : Mesdames Bennezon, Bertoux et Desjardins, avec comme suppléants : Messieurs Breux, Parent et Mazingue
- Conseillers parmi la seconde liste : M.Demaison et Mme Cottinet avec comme suppléant M.Damay

Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Vote de la décision modificative n°1 concernant budget principal de la commune et le lotissement les alouettes

A la demande du percepteur des modifications sont à apporter par décision modificative sur le budget principal de la commune et sur le budget du lotissement les Alouettes.



Après échange de vues et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces deux décisions modificatives

Questions diverses

Monsieur le Maire informe que tous les vendredis, un poissonnier s'installe sur le parking de Cocci Market.

Installation du camion flammekuche annulée, la demande de participation de 15€ est trop chère...Le maire demande au conseil de réfléchir à cela.

La commission fleurissement se réunira le 3/10 à 9h30. Un recensement de l'ensemble des arbres de la commune devra être fait avec planning de taille.

M. Damay évoque le problème des voitures qui arrivent vite chemin de St Marc, que faire ?

Il exprime sa colère envers M.Mercier Johann, Responsable du Centre Aéré, d'avoir emmené les enfants du centre cet été dans le bois sans en avoir fait la demande auprès des propriétaires. Il indique aussi lui avoir demandé d'aller nettoyer les déchets laisser sur place après la fin du centre.

Fin de séance 00h00